

Le contrat d'objectifs du CNRS est inacceptable

Jeudi 26 mars, le conseil d'administration du CNRS doit se prononcer sur le futur contrat d'objectifs du CNRS. Celui-ci a fait l'objet d'un vote négatif unanime de l'ensemble des élus au conseil scientifique et de toutes les organisations syndicales lors du Comité technique du 10 mars 2015.

Ce document ne comporte aucun engagement de la part de l'État en termes de moyens. Au contraire, il considère comme allant de soi la poursuite d'un désengagement amorcé déjà depuis plusieurs années conjugué à une politique de transformation de l'organisme en agence de moyens (essentiellement humains et organisationnels). Cette orientation, au service de politiques de site et d'intérêts privés, va à l'encontre de la mission première du CNRS, qui est d'accroître les connaissances dans toutes les disciplines scientifiques au travers d'une politique de recherche définie et suivie nationalement.

Ce contrat d'objectifs avalise la baisse des recrutements statutaires pour les années à venir, ainsi que celle des soutiens de base des laboratoires et préconise, le recours à toujours plus de ressources extérieures pour financer la recherche. Cette orientation humainement désastreuse produira toujours plus de précaires.

Les objectifs de l'organisme sont focalisés sur la mise en œuvre de politique de sites en appui à des stratégies européennes, nationales et régionales qui ne visent que l'innovation à court terme et sur le renforcement des activités de transfert, au détriment de la recherche fondamentale.

Le contrat d'objectifs préconise toujours plus de « rationalisation », de « mutualisation », une fois de plus dans le cadre étroit des politiques de sites. En revanche, ce contrat ne donne aucune perspective d'amélioration des carrières et des conditions de travail pour les personnels.

Ce contrat fait la part belle à la défense des structures en oubliant l'apport indispensable des personnels. Les propos lénifiants sur ce point ne suffiront pas à rassurer une communauté délaissée depuis de nombreuses années. Le document proposé par la direction du CNRS ne pourra qu'aviver les inquiétudes des personnels.

Le CNRS doit rester un opérateur de recherche national doté de moyens suffisants pour sa mission d'organisme de recherche publique. Ceci implique de retrouver au moins le niveau d'emplois qu'il avait il y a dix ans et de donner aux laboratoires les soutiens de base qui leur permettent de réaliser les programmes de recherche définis par leurs équipes,

Pour l'ensemble de ces raisons les organisations syndicales signataires appellent les personnels à se rassembler le jour du conseil d'administration à partir de 9h devant le siège du CNRS et dans les délégations régionales, pour marquer leur refus du contrat d'objectif.

Rassemblement au CNRS rue Michel Ange Paris et devant les délégations

Jeudi 26 mars à 9h